



Un composteur dans mon jardin

Simple à installer et à mettre en place, le compostage est une solution efficace pour réduire ses déchets.



Pour qui ?

Ce mode de compostage à l'aide d'un bac s'adresse aux personnes habitant un pavillon et bénéficiant d'un espace vert.

Le composteur est installé sur le terrain et accueille les déchets de cuisine et de jardins produits par les propriétaires.

Comment obtenir votre composteur en bois ?



Depuis le 1er janvier 2022, c'est l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre qui accompagne le développement du compostage dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Cliquer ci-dessous sur le nom de votre commune pour savoir à qui adresser votre demande.

Vous pourrez ainsi vous inscrire à une session de distribution. Chacune de ces sessions est accompagnée d'une formation réalisée par un Maître composteur qui présentera les règles de bases et les consignes à respecter pour composter au mieux.

Ablon-sur-Seine



Contactez le Service gestion des déchets Est de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre : 01 78 18 22 25

Arcueil



► **Contactez la Maison de l'environnement du Val-de-Bièvre**

66 avenue de la Division Leclerc - 94110 Arcueil

Tél. : 01 41 24 32 17

Mail : compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr

► **Faites votre demande en ligne** (sur le site de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre)

[Demande en ligne](#) ↗

Chevilly-Larue



Contactez le Service gestion des déchets Centre Ouest de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre : 01 78 18 22 23

Choisy-le-Roi



Contactez le Service gestion des déchets Est de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre : 01 78 18 22 25

Fresnes



► **Contactez la Maison de l'environnement du Val-de-Bièvre**

66 avenue de la Division Leclerc - 94110 Arcueil

Tél. : 01 41 24 32 17

Mail : compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr

► **Faites votre demande en ligne** (sur le site de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre)

[Demande en ligne](#) ↗

L'Haÿ-les-Roses



► **Contactez la Maison de l'environnement du Val-de-Bièvre**

66 avenue de la Division Leclerc - 94110 Arcueil

Tél. : 01 41 24 32 17

Mail : compostage.maison.environnement@grandorlyseinebièvre.fr

- **Faites votre demande en ligne** (sur le site de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre)

[Demande en ligne](#) ➡

Orly



Contactez le Service gestion des déchets Est de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre : 01 78 18 22 25

Rungis



Contactez le Service gestion des déchets Centre Ouest de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre : 01 78 18 22 23

Thiais



Contactez le Service gestion des déchets Est de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre : 01 78 18 22 25

Villeneuve-le-Roi



Contactez le Service gestion des déchets Est de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre : 01 78 18 22 25



Produire son propre compost en utilisant ses déchets, c'est possible !

Quel est le meilleur endroit pour composter ?

Au soleil ou à l'ombre peu importe, le composteur doit être installé sur un sol aplani et surtout, dans un endroit facilement accessible depuis la maison.

Quels déchets sont concernés ?

Tous les déchets organiques appelés aussi biodéchets peuvent être compostés. Ils proviennent de la cuisine, à l'image des épluchures, et du jardin, comme les tailles de haies ou les feuilles mortes. Ces déchets sont classés en

deux catégories : Les déchets verts, riches en eau et en azote, et les déchets bruns, riches en carbone.

Exemple de déchets verts : épluchures et restes de fruits et de légumes crus ou cuits, café avec filtre, thé, déchets du potager, tontes de pelouses. Exemple de déchets bruns : tailles de haies, feuilles mortes, cartons.

Comment ça marche ?

Le compostage est avant tout un processus naturel de fermentation que l'on peut observer en forêt où les feuilles mortes tombées à l'automne disparaissent au printemps et se transforment en humus. Pour reproduire ce processus dans vos composteurs, il faut mélanger les déchets verts azotés et les déchets bruns carbonés de manière équilibrée. Par la suite, en présence d'eau et d'oxygène apportés par le mélange, ces biodéchets seront décomposés par les micro-organismes ainsi qu'une micro-faune. Cette activité de décomposition permet, grâce à une montée en température, une stérilisation naturelle.

Et après 9 à 10 mois de travail, cette transformation aboutit à un produit comparable à de l'engrais : le compost !

A quoi sert le compost ?

Le compost constitue un excellent amendement organique pour son potager, ses plantations ornementales, ses plantes en pot ou les espaces verts de sa résidence. Il va enrichir votre sol en nutriments et contribuer à la croissance des plantes et au développement d'un bon système racinaire.



FOIRE AUX QUESTIONS SUR LE COMPOSTAGE

VOUS DÉSIREZ TOUT CONNAÎTRE SUR LE COMPOSTAGE, CLIQUEZ CI-DESSOUS.

> FAQ compostage



RIVED
1 PLACE LE
CORBUSIER
94 310 ORLY

📞 01 58 42 73 60

@ CONTACTEZ-NOUS